

VAL DE FRANCE IMMO



Société par Actions Simplifiée au Capital de 150 000 Euros



**Siège social : 9, Avenue Newton
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX**



RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL

DECIDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2009



VERIFICATION DE L'EXACTITUDE

DE L'ARRETE DE COMPTE DE LA CREANCE

DETENUE PAR LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

EN VUE DE LA LIBERATION D'ACTIONS

PAR COMPENSATION

VAL DE FRANCE IMMO

~~~~~

Société par Actions Simplifiée au Capital de 150 000 Euros

~~~~~

**Siège social : 9, Avenue Newton
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX**

~~~~~

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL
DECIDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2009**

~~~~~

**VERIFICATION DE L'EXACTITUDE
DE L'ARRETE DE COMPTE DE LA CREANCE
DETENUE PAR LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
EN VUE DE LA LIBERATION D'ACTIONS
PAR COMPENSATION**

~~~~~

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de la Société VAL DE FRANCE IMMO et en exécution de la mission prévue par l'article R. 225-134 du Code de commerce, j'ai procédé au contrôle de l'arrêté du compte courant détenu par la Banque Populaire Val de France, associé unique de la Société VAL DE FRANCE IMMO, établi au 29 juin 2009, tel qu'il est joint au présent rapport. Cet arrêté de compte a été établi par Monsieur le Président. Il m'appartient sur la base de mes travaux d'en certifier l'exactitude.

J'ai effectué mes travaux conformément aux normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées vérifier que la créance concernée est certaine dans son existence et déterminée dans son montant.

Je certifie l'exactitude de cet arrêté de comptes, en date du 29 juin 2009, de la créance détenue par la Banque Populaire Val de France, dans les livres de la Société VAL DE FRANCE IMMO, s'élevant à 6 238 500 euros.

Fait à CHARTRES, le 1^{er} juillet 2009

Pour la S.A. Thierry MOREL et Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de VERSAILLES

Le mandataire social et responsable technique
Thierry MOREL
Inscrit près la Cour d'Appel de VERSAILLES

56 rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES



VAL DE FRANCE **IMMO**

RECAPITULATIF DES APPORTS EN COMPTE COURANT D'ASSOCIE FAITS PAR BPVF A VDFI

DATE OP	DATE VALEUR	OBJET	MONTANT	EN CUMULE
2-mars-06	20-févr.-06	découvert trésorerie	90 000,00	90 000,00
15-juin-06	1-juin-06	découvert trésorerie	50 000,00	140 000,00
7-juil.-06	15-juin-06	Op° prises de Part° à hauteur de 582 K€	15 000,00	155 000,00
7-juil.-06	6-juil.-06		567 000,00	722 000,00
6-oct.-06	5-oct.-06	Op° DECROIX-PHC	100 000,00	822 000,00
10-oct.-06	10-oct.-06	Op° DECROIX-PHC	-100 000,00	722 000,00
31-déc.-06				722 000,00
8-mars-07	7-mars-07	BOIS TAILLIS 343 K€ + GRIMAUD 102 K€ + BPF INVEST 100K€	545 000,00	1 267 000,00
9-nov.-07	9-nov.-07	PIERRE ETOILE	450 000,00	1 717 000,00
9-nov.-07	9-nov.-07	SCI LA HAIE DE JEANNE	300 000,00	2 017 000,00
31-déc.-07				2 017 000,00
6-févr.-08	6-févr.-08	SAS PARIPASSU	100 000,00	2 117 000,00
7-avr.-08	7-avr.-08	SNC MARINA RIVIERA	800 000,00	2 917 000,00
24-juin-08	20-juin-08	SAS BRETAGNE AMENAGEMENT	176 000,00	3 093 000,00
30-juin-08				3 093 000,00
8-oct.-08	7-oct.-08	MONGOLFIER DEVPT	1 000 000,00	4 093 000,00
29-oct.-08	29-oct.-08	complément appel par rapport aux C.INV.	800 000,00	4 893 000,00
12-déc.-08	14-déc.-08	SARL LES PRES AUX CHEVAUX	600 000,00	5 493 000,00
31-déc.-08	31-déc.-08	calcul intérêts à EONIA+0,25% fin mois	128 592,41	5 621 592,41
31-déc.-08				5 621 592,41
24-févr.-09	24-févr.-09	SAS BRETAGNE AMENAGEMENT	-258 500,00	5 363 092,41
2-mars-09	2-mars-09	SNC BOIS TAILLIS	-196 000,00	5 167 092,41
3-mars-09	3-mars-09	règlement intérêts 2008	-128 592,41	5 038 500,00
11-mars-09	10-mars-09	SARL LES PRES AUX CHEVAUX 2ème terrain	200 000,00	5 238 500,00
1-avr.-09	1-avr.-09	BIEVRES option sur achat terrain	880 000,00	6 118 500,00
27-avr.-09	20-avr.-09	SNC BOIS TAILLIS	60 000,00	6 178 500,00
18-mai-09	18-mai-09	LES ARCADES DE GRIMAUD	60 000,00	6 238 500,00
30-juin-09				6 238 500,00

Montant certifié conforme au livre comptable : au 30 juin 2009, soit 6.238.500 euros

THIERRY MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44

Le président
Alain Doléans

9 Avenue Newton
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Téléphone 01.30.14.73.71 / Télécopie 01.39.44.87.91
contact@valdefranceimmo.fr

BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE



SAS VAL DE FRANCE IMMO
9, avenue Newton
78183 MONTIGNY LE BRETONNEUX
0368
VERIFICATION DE L'EXACTITUDE
DE L'ARRETE DE COMPTE DE LA CREANCE
DETENUE PAR LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
EN VUE DE LA LIBERATION D' ACTIONS
PAR COMPENSATION
0368
1^{er} juillet 2009

VAL DE FRANCE IMMO

Société par Actions Simplifiée au Capital de 150 000 Euros

**Siège social : 9, Avenue Newton
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL

DECIDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2009

VERIFICATION DE L'EXACTITUDE

DE L'ARRETE DE COMPTE DE LA CREANCE

DETENUE PAR LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

EN VUE DE LA LIBERATION D'ACTIONS

PAR COMPENSATION

VAL DE FRANCE IMMO

Société par Actions Simplifiée au Capital de 150 000 Euros

**Siège social : 9, Avenue Newton
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL
DECIDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2009**

**VERIFICATION DE L'EXACTITUDE
DE L'ARRETE DE COMPTE DE LA CREANCE
DETENUE PAR LA BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
EN VUE DE LA LIBERATION D'ACTIONS
PAR COMPENSATION**

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de la Société VAL DE FRANCE IMMO et en exécution de la mission prévue par l'article R. 225-134 du Code de commerce, j'ai procédé au contrôle de l'arrêté du compte courant détenu par la Banque Populaire Val de France, associé unique de la Société VAL DE FRANCE IMMO, établi au 29 juin 2009, tel qu'il est joint au présent rapport. Cet arrêté de compte a été établi par Monsieur le Président. Il m'appartient sur la base de mes travaux d'en certifier l'exactitude.

J'ai effectué mes travaux conformément aux normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées vérifier que la créance concernée est certaine dans son existence et déterminée dans son montant.

Je certifie l'exactitude de cet arrêté de comptes, en date du 29 juin 2009, de la créance détenue par la Banque Populaire Val de France, dans les livres de la Société VAL DE FRANCE IMMO, s'élevant à 6 238 500 euros.

Fait à CHARTRES, le 1^{er} juillet 2009

Pour la S.A. Thierry MOREL et Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de VERSAILLES

Le mandataire social et responsable technique
Thierry MOREL

Inscrit près la Cour d'Appel de VERSAILLES
56 rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES



VAL DE FRANCE **IMMO**

RECAPITULATIF DES APPORTS EN COMPTE COURANT D'ASSOCIE FAITS PAR BPVF A VDFI

DATE OP	DATE VALEUR	OBJET	MONTANT	EN CUMULE
2-mars-06	20-févr.-06	découvert trésorerie	90 000,00	90 000,00
15-juin-06	1-juin-06	découvert trésorerie	50 000,00	140 000,00
7-juil.-06	15-juin-06	Op° prises de Part° à hauteur de 582 K€	15 000,00	155 000,00
7-juil.-06	6-juil.-06		567 000,00	722 000,00
6-oct.-06	5-oct.-06	Op° DECROIX-PHC	100 000,00	822 000,00
10-oct.-06	10-oct.-06	Op° DECROIX-PHC	-100 000,00	722 000,00
31-déc.-06				722 000,00
8-mars-07	7-mars-07	BOIS TAILLIS 343 K€ + GRIMAUD 102 K€ + BPF INVEST 100K€	545 000,00	1 267 000,00
9-nov.-07	9-nov.-07	PIERRE ETOILE	450 000,00	1 717 000,00
9-nov.-07	9-nov.-07	SCI LA HAIE DE JEANNE	300 000,00	2 017 000,00
31-déc.-07				2 017 000,00
6-févr.-08	6-févr.-08	SAS PARIPASSU	100 000,00	2 117 000,00
7-avr.-08	7-avr.-08	SNC MARINA RIVIERA	800 000,00	2 917 000,00
24-juin-08	20-juin-08	SAS BRETAGNE AMENAGEMENT	176 000,00	3 093 000,00
30-juin-08				3 093 000,00
8-oct.-08	7-oct.-08	MONGOLFIER DEVPT	1 000 000,00	4 093 000,00
29-oct.-08	29-oct.-08	complément appel par rapport aux C.INV.	800 000,00	4 893 000,00
12-déc.-08	14-déc.-08	SARL LES PRES AUX CHEVAUX	600 000,00	5 493 000,00
31-déc.-08	31-déc.-08	calcul intérêts à EONIA+0,25% fin mois	128 592,41	5 621 592,41
31-déc.-08				5 621 592,41
24-févr.-09	24-févr.-09	SAS BRETAGNE AMENAGEMENT	-258 500,00	5 363 092,41
2-mars-09	2-mars-09	SNC BOIS TAILLIS	-196 000,00	5 167 092,41
3-mars-09	3-mars-09	règlement intérêts 2008	-128 592,41	5 038 500,00
11-mars-09	10-mars-09	SARL LES PRES AUX CHEVAUX 2ème terrain	200 000,00	5 238 500,00
1-avr.-09	1-avr.-09	BIEVRES option sur achat terrain	880 000,00	6 118 500,00
27-avr.-09	20-avr.-09	SNC BOIS TAILLIS	60 000,00	6 178 500,00
18-mai-09	18-mai-09	LES ARCADES DE GRIMAUD	60 000,00	6 238 500,00
30-juin-09				6 238 500,00

Montant certifié conforme au livre comptable : au 30 juin 2009 soit 6.238.500 euros

Le président
Alain Dolléans

9 Avenue Newton
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Téléphone 01.30.14.73.71 / Télécopie 01.39.44.87.91
contact@valdefranceimmo.fr

